

**Destinataires :**

- Sociétés appliquant la CCN «coopératives d'Hlm»

**Circulaire n°22-0093**

**Objet :** Préparation de la négociation des minimas 2023

Paris, le jeudi 22 septembre 2022

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

Dans la perspective de la négociation future des salaires et minimas conventionnels applicable à la branche des coopératives d'Hlm pour l'année 2023 et au regard de la situation d'inflation croissante, nous avons souhaité vous questionner en amont sur vos pratiques afin d'en tenir compte dans nos échanges avec les organisations syndicales que nous débiterons dès le 26 octobre prochain.

A cet effet, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire simple et rapide à renseigner, accessible via le lien suivant : [Enquête sur les négociations salariales](#)

Nous vous remercions d'y répondre d'ici le **11 octobre inclus**.

Si vous rencontrez une quelconque difficulté dans le processus, vous pouvez prendre contact avec Awa Traoré, responsable relations sociales et formation (01 40 75 79 44 / [awa.traore@hlm.coop](mailto:awa.traore@hlm.coop)).

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,



**Vincent Lourier**  
Directeur